



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 25 mai 2023

ORDRE PUBLIC

Interdiction par le préfet de l'Hérault de la manifestation organisée par le collectif « contre l'apartheid israélien » à Montpellier le samedi 27 mai 2023

Réunissant une vingtaine d'associations, issues en partie de la mouvance d'extrême gauche, le collectif montpelliérain « contre l'apartheid israélien » appelle à un rassemblement le samedi 27 mai 2023 à Montpellier pour dénoncer « l'apartheid israélien » et la politique générale de l'Etat d'Israël.

Cet appel à manifester « contre l'apartheid israélien », qui pourrait rassembler plusieurs centaines de personnes, intervient dans un contexte international particulièrement sensible lié au conflit israélo-palestinien et pendant le déroulement de la fête juive de Chavouot.

Le préfet de l'Hérault redoute la transposition à Montpellier d'un conflit international et la tenue de discours discriminants incitant à la haine envers une population à raison de son appartenance à une nation, race ou religion déterminée.

Au regard de ces éléments, et afin de prévenir la survenance de troubles à l'ordre public, le préfet de l'Hérault Hugues Moutouh a décidé d'interdire la manifestation « contre l'apartheid israélien » du samedi 27 mai 2023 à Montpellier.

Le préfet de l'Hérault rappelle que toute infraction au présent arrêté sera constatée et réprimée conformément à l'article R. 644-4 du code pénal qui institue une contravention de quatrième classe.

Retrouvez l'arrêté préfectoral sur le site internet des services de l'Etat dans l'Hérault :

<https://www.herault.gouv.fr/contenu/telechargement/46158/347438/file/Recueil%20sp%C3%A9cial%20n%C2%B076%20du%2025%20mai%202023.pdf>

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2